e•Santé Centre-Val•de•Loire

Le Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé

FICHE RÉFLEXE POUR LES MÉDECINS LIBÉRAUX EN CAS D'INCIDENT

En cas de cyberattaque ou de suspicion d'incident, le professionnel libéral doit impérativement suivre les étapes ci-dessous

1 DÉCONNECTER

du réseau et d'internet les machines touchées (ordinateurs et serveurs) et conserver les preuves (mails reçus, journaux des équipements).

Ne pas éteindre les machines.

En cas d'une demande de rançon, **ne rentrez pas en contact avec l'attaquant, ne le payez pas.**

2 DÉCRIRE

un premier niveau des services impactés puis les référencer dans une main courante qui sera initiée puis complétée dans le temps.

Exemple de main courante : https://cyber.gouv.fr/securisation/gestion-de-crise/entrainement-crise/kit-exercice-collectivites-territoriales/

3 SIGNALER

votre incident sur le portail dédié (portail EIG) à l'adresse suivante : https://signalement.social-sante.gouv.fr/espace-declaration/profil

Le **Centre Régional de Ressources Cybersécurité (CRRC)** peut être sollicité pour un appui au suivi et au conseil via l'adresse mail ssi@esante-centre.fr du lundi au jeudi de 8h30 à 18h, vendredi de 8h30 à 17h.

En cas d'urgence, le **17Cyber** peut également vous accompagner par téléphone en appelant le 17.

4 NOTIFIER

S'il y a une **violation de données** à caractère personnel, le responsable du traitement doit notifier **la CNIL** dans les 72h à l'adresse suivante : https://notifications.cnil.fr/notifications/index

5 DÉPOSER

Dès que vous avez qualifié l'incident, **déposer une main courante / une plainte à la police ou la gendarmerie**, au commissariat le plus proche, et **alerter vos assurances si des dommages sont avérés.**

Fiche mise à disposition par votre **CRRC**

URML Union Régionale des Médecins Libéraux **Centre-Val de Loire**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE *Liberté Égalité Fraternité*

ars Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire